

Il est bien beau de dire que nous avons instauré l'indexation. Si l'on songe que l'indexation du Régime de pensions du Canada était d'environ 7 p. 100 pour l'année, alors que le prix des aliments a augmenté de 12 p. 100, il est évident que la méthode d'indexation actuelle effleure à peine le problème. L'indexation appliquée au régime de pension de la vieillesse est également injuste, puisqu'elle ne prévoit qu'une augmentation de 8.4 p. 100.

Et pour comble, monsieur l'Orateur, le gouvernement a supprimé il y a quelques jours, d'un seul trait de plume, un des quelques derniers programmes de subvention à la consommation qui s'appliquait aux aliments, soit la subvention à la poudre de lait écrémé qui représentait 13 millions de dollars. Ce montant était trop élevé pour que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) puisse le justifier dans son budget et il a indiqué que cet argent pouvait être versé ailleurs—par exemple dans le budget du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} Bégin) ou dans celui du ministre de la Consommation et des Corporations (M. Allmand).

Selon le ministre de l'Agriculture, ses études montrent que la subvention accordée à la poudre de lait écrémé allait essentiellement aux consommateurs des classes de revenu moyen et supérieur qui n'en avaient pas besoin. Mais un examen plus approfondi révèle qu'une forte proportion de cette subvention à la consommation, de près de 40c. la livre de lait écrémé, allait aux pensionnés qui préfèrent ce genre de lait parce qu'ils le trouvent plus nutritif et plus facile à manier, aux familles nombreuses qui consomment beaucoup de lait et aux personnes habitant dans le Nord qui ne peuvent payer le prix du lait nature qui, dans la plupart des cas, doit y être importé.

Quelle sorte de gouvernement avons-nous, monsieur l'Orateur? A-t-il perdu contact avec la réalité, vit-il en vase clos? Je crois que le gouvernement actuel est au pouvoir depuis si longtemps qu'il ne sait plus voir la situation telle qu'elle existe. Il ne voit pas ce qui se passe dans le pays aujourd'hui. Il se contente de pérorer sur une étude publiée il y a quelques jours par le prestigieux Institut C.D. Howe et intitulée «In Search of Robin Hood». Ce rapport analyse le problème qui s'aggrave chaque semaine où le gouvernement demeure au pouvoir. Voici la déclaration liminaire de ce rapport:

La principale constatation est que les politiques budgétaires du gouvernement n'ont pas effectivement amélioré la situation économique des pauvres par rapport aux nantis au cours des années 70.

Nous n'entendons guère plus parler des inégalités régionales à la Chambre, même si la disparité régionale demeure encore un élément important qui contribue à maintenir le chômage à un taux extraordinairement élevé dans les provinces de l'Atlantique. Il est temps que nous commencions à nous occuper des très graves disparités sociales qui existent au Canada et que l'Institut de recherche C.D. Howe a jugé assez importantes pour les étudier.

L'étude était nécessaire, car le gouvernement a tendance à ne pas tenir compte des faits; je veux parler de la situation inflationniste qu'il n'a pas réussi à maîtriser, notamment en ce qui concerne les produits alimentaires dont les prix ont sensiblement augmenté à cause des problèmes du dollar; la montée

Politique sociale

en flèche du prix de l'alimentation au Canada pèse plus lourdement sur le pauvre. Parmi eux, nuls ne sont plus à plaindre que les citoyens âgés qui constituent une proportion beaucoup trop élevée des pauvres au Canada.

Le ministre a déclaré que l'allocation du conjoint était l'amorce d'un revenu annuel garanti. Le ministre a été incapable de présenter un programme coordonné de revenu annuel garanti et elle en a rejeté la faute sur l'opposition. Quelle duperie! Le ministre a fait preuve de malhonnêteté intellectuelle en disant cela. Il lui suffisait de se tourner vers son collègue, le ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Buchanan) qui s'est prononcé contre cette idée il n'y a pas si longtemps, ou son autre collègue le président du Conseil du Trésor (M. Andras), qui s'est opposé à ce principe dans un discours assez récent.

● (1702)

Si ce n'est pas assez pour la satisfaire, je lui rappellerai que c'est son collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) qui s'est fait le plus ardent défenseur du programme de revenu annuel garanti lorsque l'idée a été lancée par notre parti il y a quelques années. Le ministre se vante maintenant que tant qu'il fera partie du gouvernement, il ne permettra même pas qu'on en discute. Donc, il est temps que le ministre rétablisse les faits.

J'appuie le principe du revenu annuel garanti pour les raisons suivantes: Nous avons besoin d'un revenu annuel garanti afin d'instaurer un programme complet pour mettre fin aux injustices inhérentes à notre régime d'assistance sociale.

Et en tant que conservateur, j'estime également qu'il nous faut un programme de revenu annuel garanti pour régler deux problèmes et il n'y a là rien de contradictoire. Il s'agit d'abord de la répartition inégale des revenus que j'ai dénoncée dans un domaine en particulier, et deuxièmement, du fait que le régime actuel n'incite pas les gens à travailler. Faute de coordination, les programmes spéciaux qui ont été instaurés, et dont un certain nombre sont certainement très valables, ont souvent pour effet de détourner les gens du travail. Les bénéficiaires de nombreux programmes d'assistance sociale n'ont pas intérêt à travailler pour gagner d'avantage car s'ils touchent des gains supplémentaires, ils perdent leur droit aux prestations qui leur permettent de subsister.

Je dis au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que sur cette question elle ne devrait pas s'en prendre aux députés de ce côté-ci de la chambre, qui ne constituent qu'une minorité, comme l'a bien dit le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) mais à ses collègues du côté gouvernemental. C'est là que se fait la véritable opposition. C'est la seule raison qui puisse expliquer qu'en dix ans de pouvoir le gouvernement n'ait pas encore réussi à trouver une solution valable à ce problème. Les ministres de la Santé nationale et du Bien-être social se succèdent en restant insensibles aux problèmes qui continuent de nous entourer dans notre société éclairée. Pourquoi parler de l'allocation du conjoint? Mon Dieu, c'est pourtant fondamental dans une société juste, si l'on veut qu'il y ait vraiment une justice.